



Remise fichier clients à la DGCCRF

Par AntoineBgrs

Bonjour à tous,

Récemment, la DGCCRF m'a envoyé un mail pour procéder à un contrôle de mon entreprise.

Ceux-ci me demandent de leur fournir beaucoup de justificatifs dont un fichier client avec le nom, prénom, adresses, téléphones etc de chaque client.

Ma question est donc la suivante : puis-je envoyer comme ça le fichier client à cet organisme ou bien dois-je leur demander de signer un document qui atteste que les données client ne seront pas exploitées autrement que pour le contrôle de l'entreprise ?

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement, Antoine

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est certainement une tentative de phishing. Ne cédez pas et demandez un courrier officiel pour ce contrôle (que vous n'aurez sans doute jamais)

Par AntoineBgrs

Bonjour,

Désolé j'ai oublié de préciser, mais l'adresse mail est bien une officielle (@loiret.gouv.fr), et la plateforme d'envoi de fichier justificatif en ligne est une plateforme officielle (france transfert).

Par yapasdequoi

Alors si vous avez confiance ... et que le transfert de fichier est sécurisé, envoyez le fichier.
On ne peut pas considérer que la DGCCRF va faire des actes illégaux....

Par AntoineBgrs

C'était surtout au niveau des clients que je me méfiais. Je pensais qu'un papier signé était obligatoire et me "protégeait" en cas de fuite de la base de donnée par la DGCCRF. Je vous remercie pour votre aide

Par yapasdequoi

La papier signé : vous l'avez puisque vous avez reçu ce mail.
et que vous dites qu'il est de source fiable.

Ne prenez pas un mauvais prétexte pour retarder ou vous soustraire au contrôle